

# Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS  
**ST-MAURICE**  
Téléphone 2.08  
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :  
Un an 6 mois 3 mois  
SUISSE 16.— 9.— 5.—  
Avec Bulletin officiel 21.— 11.— 6.—  
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE  
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ  
**S I O N**  
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36  
et toutes les Agences  
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :  
Valais et de Be à Villeneuve 9 cts le mm.  
Suisse . . . . . 11 »  
Étranger . . . . . 14 »  
Réclames : Canton . . . . . 20 »  
Suisse . . . . . 25 »  
Mortuaires . . . . . 16 »

## LE GRELOT

On ne s'attend pas à ce que nous ajoutons plus d'importance qu'il ne faut aux résultats de la votation fédérale sur l'initiative Pfändler.

Il y a des hommes politiques qui les trouveront réjouissants.

Nous ne sommes pas tout à fait de leur avis et nous nous contentons de les juger satisfaisants.

Certes, les partis nationaux tiennent encore le bon bout, car, après tout, ils ont obtenu ce qu'ils ont cherché à obtenir : le rejet d'un projet qui n'avait ni queue ni tête.

Ils sont donc vainqueurs et vainqueurs sur toute la ligne, puisque 21 cantons et demi, sur vingt-deux, ont suivi leur mot d'ordre et que seul un demi-canton d'Appenzell se range parmi les acceptants à une majorité de moins de cinquante voix.

Les Indépendants de M. Duttweiler, qui caressaient l'espoir de saboter le Conseil national, n'ont plus que la ressource de verser des larmes sur le bûcher qu'ils avaient préparé et dont ils sont, eux, les victimes.

Est-ce à dire que les partis nationaux aient à se réjouir grassement, égoïstement, d'une fortune électorale, d'ailleurs espérée et méritée ?

Ce serait une erreur, et ce serait provoquer de nouveaux assauts auxquels le Conseil national ne résisterait pas longtemps.

Qui donc oserait affirmer qu'une minorité de deux cent-vingt mille voix est une minorité négligeable ?

Une telle appréciation manquerait de loyauté et de probité politiques.

Personne n'ira jusque là.

Nous estimons, au contraire, que nous devons tenir compte de cette minorité.

Il appartient au Conseil national lui-même de retrousser ses manches et de se mettre à l'ouvrage, comme on dit dans les campagnes.

Pas de solution extrême qui, tout de suite, se révèle impraticable.

Reste une combinaison mixte qui fixerait, par exemple, à 25.000 le nombre de la population donnant droit à un député.

Nous arriverions ainsi à une composition parlementaire raisonnable.

Mais ce ne serait encore là qu'un cataplasma sur une jambe de bois aux graves maux dont notre Chambre est affligée et qui résident surtout dans sa détestable organisation du travail et dans son outrecoûdante ambition de se substituer au Pouvoir exécutif.

A ce sujet, de quelque côté que nous nous tournons, que nous regardons, l'horizon nous apparaît obscur, plein de ténèbres sillonnées d'éclairs.

Le Conseil national aura-t-il enfin le courage de prendre le taureau par les cornes et de procéder à une réforme qui coûterait peut-être à son amour-propre, mais qui le grandirait de cent coudées devant l'opinion ?

Quand on est au pouvoir, quand on a le rang social, on doit savoir s'extérioriser des petites vanités de corps pour ne songer qu'au bien général et à l'intérêt public.

Or, les deux cent mille voix de la Minorité, les six cent mille abstentions, les majorités étriquées de certains cantons sollicitent, sans nouvel appel, sans phrases, une réforme qui devrait être entreprise dès la prochaine session déjà.

Peu importe l'homme politique qui attacherait le grelot !

Nous le suivrions, car il nous serait assez

indifférent que ce fut l'un ou l'autre pourvu que l'on se mit enfin en route.

Méditez sur ces chiffres, et vous nous direz si le Conseil national n'irait pas au-devant d'un châtement pour le cas où il résisterait à une indication aussi significative :

	OUI	NON
Zurich	51,318	70,420
Berne	38,167	83,235
Lucerne	5,530	15,126
Uri	984	2,985
Schwytz	2,154	5,024
Obwald	1,068	1,734
Nidwald	791	1,421
Glaris	3,116	3,536
Zoug	1,389	2,106
Fribourg	2,607	11,345
Soleure	5,517	15,077
Bâle-Ville	8,961	11,412
Bâle-Campagne	4,799	5,679
Schaffhouse	5,109	7,180
Appenzell Rh. Ext.	4,190	4,143
Appenzell Rh. Int.	494	1,301
Saint-Gall	20,698	32,884
Grisons	4,667	12,612
Argovie	18,085	40,780
Thurgovie	9,449	17,484
Tessin	1,780	8,264
Vaud	20,772	33,077
Valais	3,083	7,116
Neuchâtel	2,482	5,623
Genève	2,195	9,086
<b>TOTAL</b>	<b>219,405</b>	<b>408,646</b>

Canton acceptant : un demi-canton.  
Cantons rejetants : 21 ½.

Nous le répétons, les temps sont accomplis du Conseil national maintenant son décor de ces vingt-cinq dernières années, ses méthodes de travail, son abus des motions et des interpellations et son dosage des commissions parlementaires sans s'occuper des valeurs et des talents.

Il roulerait à l'extrême bord de la pente et préparerait le fossé de la démocratie.

Tout en applaudissant à la défaite de l'initiative Pfändler, nous formons donc le vœu que la Chambre, suffisamment instruite par les leçons du scrutin de dimanche, nous mette à l'abri du danger qui menace nos libertés par une réforme qui écarte résolument l'hypocrisie et le mensonge.

Ch. Saint-Maurice.

## La réalisation du plan Wahlen

L'extension des cultures en Suisse a atteint en 1941 50,000 ha. auxquels viennent s'ajouter pour la nouvelle période 1941-42 encore 33,000 ha. Ces chiffres sont un témoignage de l'effort énorme fourni par nos agriculteurs.

La surface cultivée en pommes de terre a été de 59,000 ha. en augmentation de 10,000 ha. sur 1940. Il faut ajouter à ces chiffres 4500 ha. cultivés par les amateurs, au nombre de 83,000. Les ménages qui ont couvert par leurs propres soins tout ou partie de leurs besoins en pommes de terre sont au nombre de 464,500, c'est-à-dire le 46 % de la population suisse.

La culture maraîchère a augmenté de 3115 ha. et a passé à 12,000 ha.

L'effectif du bétail a dû être diminué. Les quantités disponibles de fourrages ont empêché bon nombre d'agriculteurs de pratiquer l'engraissement du bétail.

Le rendement en lait a été cependant favorable.

Le nombre des porcs a été réduit de 200,000 têtes de 1940 à 1941 et celui des poules d'un million.

Ces chiffres, pour la plupart approximatifs, montrent que la classe agricole a une année de gros travaux derrière elle. Jamais le sol suisse ne fut cultivé à ce point.

De nouvelles tâches attendent notre agriculture en 1942. Pour assurer notre alimentation, une

## Les situations militaires

Pas de grands faits militaires. Les raids diurnes de la R. A. F. croissent en intensité, se dirigeant principalement sur le nord de la France.

On annonce que l'offensive japonaise reprend en Nouvelle-Guinée. Une première colonne remonte la vallée de Markhan et une seconde celle de Salamaua, marquant des avances de 40 et de 24 kilomètres en une seule journée.

Par ailleurs, on peut dire maintenant que les forces japonaises qui ont occupé Lashio comprennent 400 voitures blindées et que Mandalay a été pris par des détachements de parachutistes qui avaient été jetés jadis dans les environs de Hsipaw.

Le combat se poursuit dans le voisinage de

Mandalay. La ville elle-même fut évacuée vendredi matin. Les Chinois continuent à tenir Taunggyi.

Les Chinois donnent une explication sensiblement différente de celle des Japonais sur la chute de Mandalay.

La voici :

« Les forces japonaises, après avoir atteint Yaukse, le 30 avril, continuèrent d'avancer dans la direction de Mandalay. Afin d'égaliser leurs lignes, les Chinois évacuèrent volontairement Mandalay le 1er mai au matin, avant que les avant-gardes nippones atteignent la ville.

En Russie, on en est toujours aux combats locaux.

## Nouvelles étrangères

### Gandhi, prêchant la non-résistance, remporte une victoire écrasante devant le Comité du Congrès

Le comité du Congrès panhindou ayant adopté par 176 voix contre 4 la résolution de Gandhi, qui est l'équivalent d'une proclamation de non-violence, on pense dans les milieux d'observateur qu'après être resté cinq mois relativement à l'écart de la politique, Gandhi va reprendre les rênes du Congrès.

Le succès de sa résolution est une victoire évidente sur le pandit Jawaharlal Nehru et le radjagopal Achari, qui s'étaient efforcés d'entraîner à leur suite les partisans de Gandhi.

M. Nehru, qui avait l'air très abattu à la suite de cet événement, jouera sans doute désormais un rôle de second plan. Le bruit a couru qu'il offrirait sa démission. Mais les observateurs bien informés ne le pensent pas, connaissant, en effet, la loyauté dont il a souvent fait preuve à l'égard du Congrès.

On déclare que l'échec de sir Stafford Cripps et le discours à la Chambre des Communes ne sont certainement pas les causes les moins importantes de la victoire du mahatma. A la suite de cet événement et de l'approche des Japonais, on attend les prochains développements de la situation avec un intérêt accru.

Le comité du Congrès a repoussé par 120 voix contre 15 la résolution du radjagopal Achari, qui proposait de diviser l'Inde en Etats hindous et musulmans, ainsi que le revendiquent les Musulmans. Le comité a, au contraire, accepté par 92 voix contre 17, une contre-résolution proclamant l'intégrité de l'Inde.

## Nouvelles suisses

### Le dimanche électoral

A Genève

M. Albert Pictet, présenté par le parti national-démocrate et appuyé par les parti radical et indépendant-chrétien-social, a été élu par 9531 voix comme successeur au Conseil des Etats de M. Frédéric Martin, décédé dernièrement.

— Dimanche a eu lieu également dans le canton de Genève l'élection des magistrats de l'ordre ju-

surface supplémentaire de 500,000 ha. de terrain doit être mise en culture.

Une fois le plan Wahlen réalisé, notre pays pourra encore entretenir un troupeau de 1,253,000 bovins et de 542,700 porcs.

La nécessité de la réalisation du plan Wahlen n'est peut-être pas encore comprise par tous nos agriculteurs. Les autorités devraient exercer un contrôle plus sérieux de l'exécution des prescriptions en la matière. Il y a des agriculteurs qui s'obstinent à vivre dans la routine au détriment du pays.

La grande majorité des agriculteurs sont disposés cependant à accomplir avec fidélité et bonne volonté les tâches qui leur sont imposées, mais ils voudraient obtenir la garantie qu'on ne les oublierait pas après la guerre et qu'on ne les laisserait pas se débattre dans des difficultés comme celles qu'ils ont connues jadis.

M. B.

La plupart des sièges ont été repourvus sans lutte. Toutefois, deux candidats étaient en présence pour le poste de juge de paix. M. Henri Livron, présenté par les partis radical et indépendant-chrétien-social et M. William Lenoir, présenté par le parti national-démocratique appuyé par la communauté d'action nationale et par le parti socialiste de Genève. C'est ce dernier candidat qui l'a emporté à 260 voix de majorité. Il a obtenu 5287 voix et M. Livron 5027.

A Berne

Les 9 membres du Conseil d'Etat bernois ont été réélus dimanche, soit :

M. Durrenmatt, chef du Département de justice et des cultes (parti des paysans, artisans et bourgeois), par 93,945 voix.

M. Gafner (paysans, artisans et bourgeois), intérieur, par 93,605.

M. Guggisberg (du même parti), finances et militaire, par 93,396 voix.

M. Staehli (du même parti), agriculture et forêts, par 93,346 voix.

M. Seematter (radical), police, par 93,910 voix.

M. Mouttet (radical), communes et santé, par 93,358 voix.

M. Rudolf (radical), instruction publique, par 92,918 voix.

M. Mœckli (socialiste), assistance, par 93,725 voix.

M. Grimm (socialiste), travaux publics et chemins de fer, par 91,123 voix.

— D'après les premiers résultats partiels connus, des élections au Grand Conseil bernois, le parti des paysans, des artisans et des bourgeois gagne un siège dans chacun des districts du Haut-Hasli, Bas-Simmthal, Seftigen, Fraubrunnen et Aarberg. Les socialistes perdent un siège dans le Bas-Simmthal et dans le Haut-Hasli. Les Jeunes Paysans perdent un siège à Fraubrunnen, à Seftigen et à Aarberg. Dans les Franches-Montagnes la réduction des membres du Grand Conseil de 3 à 2 se fait au détriment du parti catholique conservateur.

A Bâle

Dans la votation cantonale, l'initiative populaire sur le cumul des revenus par les fonctionnaires publics et le cumul des charges a été repoussée par 13,970 non contre 6271 oui. De même, le contre-projet gouvernemental sur l'extension de la loi sur les fonctionnaires a été rejeté par 13,813 non contre 5206 oui. La participation au scrutin atteignit à peine 40 %.

A Schaffhouse

Les électeurs schaffhousois ont accepté, par 8116 oui contre 3915 non, le projet de versement d'allocations de renchérissement au personnel de l'Etat pour 1942, prévoyant une dépense de 425,000 francs. Tous les partis politiques l'appuyaient.

En Thurgovie

En votation cantonale, 20,203 électeurs se sont prononcés pour la nouvelle législation sur la circulation routière et 6296 contre.

L'ancienne législation datait de 1895, et il était nécessaire de l'adapter au développement du trafic au cours des trente dernières années.

A Zurich

Aux élections complémentaires au Conseil d'Etat pour désigner le successeur du conseiller d'Etat Nobs, nommé président de la ville de Zurich, MM. Schnyder (indépendant) obtint 41,715 voix, Graf (paysan) 36,584 et Meierhans (socialiste) 34,963. La majorité absolue était de 57,169.

Les votations cantonales zurichoises ont donné les résultats suivants : la loi sur le versement d'allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes de l'Etat a été acceptée par 71,438 oui contre 47,920 non, de même que l'arrêté gouvernemental sur le versement d'une subvention pour la



construction d'un bâtiment de l'école de jeunes filles de la ville de Zurich, par 67,849 oui contre 52,175 non et le projet de correction du Aabach et de ses affluents dans es communes de Mönchaltorf et de Gossau par 105,701 oui contre 15,714 non.

**En Uri**

Les électeurs uranais ont nommé landamman d'Altorf le lieutenant-colonel Rodolphe Huber, avec 2774 voix ; Landesstatthalter, le conseiller d'Etat Franz Arnold, avec 2796 voix ; juge suprême, l'ancien député au Grand Conseil Stadler, avec 2574 voix, et président du Tribunal cantonal, M. Ernst Haas, avec 2457 voix.

Le projet de surtaxe de l'impôt cantonal de défense fut repoussé par 2134 non contre 1300 oui, et la modification de l'impôt sur les divertissements acceptée par 1838 oui contre 1437 non.

**Survol du territoire par des avions étrangers**

On communique officiellement : Dans la nuit de samedi à dimanche, entre 0 h. 30 et 2 h. 30, le territoire suisse a été survolé à trois reprises par des avions isolés de nationalité étrangère. Les divers survols ne furent que de courte durée. Pour autant qu'on put le constater, l'entrée et la sortie des appareils eut lieu sur le Jura. L'alerte aux avions a été donnée en divers endroits du canton de Berne, ainsi qu'à Fribourg, Lausanne, Neuchâtel et à Lucerne. Le mauvais temps empêcha la défense contre avions d'entrer en action. Pour la même raison, la nationalité des appareils étrangers ne put être établie.

**L'affaire du Buffet de la gare de Zurich**

L'Office de l'Economie de guerre communique : L'enquête dans l'affaire Primus Bon, Buffet de la gare principale de Zurich, est close. Le dossier a été remis au secrétariat général du Département fédéral de l'économie publique pour poursuite de l'affaire. Simultanément, la disposition prise par l'Office de guerre de placer le Buffet de la gare de Zurich sous la direction d'un commissaire a été abrogée à partir du 1er mai. Le chef d'exploitation, Primus Bon, peut reprendre ses fonctions.

**Une affaire de vol et de brigandage**

Comparaient devant la Cour d'assises de Fribourg du 2me ressort, que préside M. Xavier Neuhaus :

Charles R., originaire de Fribourg, manœuvre, né en 1913, et Louis H., machiniste, célibataire, demeurant à Fribourg, né en 1914. Ils sont accusés de brigandage, crime prévu à l'art. 139 du Code pénal suisse, et de vol.

Le 2 mars, M. Jacob S., marchand de bétail à Avenches, s'était rendu à Fribourg, où il toucha un montant de 1320 fr. d'un débiteur. Dans la soirée, vers 19 heures, il alla dans un café du quartier de l'Auge, où il offrit des consommations à quelques personnes. Pour payer, il donna un billet de cent francs à la sommelière, et celle-ci fit à haute voix la réflexion : « Ce client est plein d'argent » ; paroles qui n'échappèrent pas aux accusés, Charles R. et Louis H., qui sortirent du café à 22 heures, pour aller dans un autre établissement. A 23 h. 15, après la fermeture, ils revinrent et se trouvèrent devant la porte avec M. Jacob S., qui cherchait également à rentrer dans le café.

Au cours de l'enquête, le plaignant a déclaré qu'il avait été empoigné par les deux individus, que le plus grand l'avait fait tomber en lui donnant des coups sur la tête. L'un d'eux ouvrit violemment les deux gilets qu'il portait et lui prit son portefeuille contenant 1200 fr. Il se plaint également qu'on lui ait vidé son portemonnaie, puis replacé dans sa poche.

Après l'agression, les coupables s'enfuirent. Un gendarme vint au secours de la victime qui fut conduite dans un hôtel, où elle passa la nuit.

Le montant de 1200 fr. a été retrouvé au domicile de Louis H., caché sous son lit. Le portefeuille avait été brûlé.

**2000 chiens tués en ville de Zurich**

Le « Volksrecht » évalue à deux mille le nombre des chiens qui ont dû être tués, dans la seule ville de Zurich, en raison de la raréfaction des denrées alimentaires et du rationnement.

**Le premier ramasseur d'escargots est mort**

Aux Charbonnières, Vaud, samedi, est décédé M. Albin Rochat-Michel, ancien marchand d'escargots.

M. Rochat-Michel était âgé d 78 ans. Il fut le premier, en Suisse, à pratiquer le commerce de l'escargot. Il organisa des centres de ramassage, fournissant un gagne-pain précieux à des centaines de familles.

Son négoce était devenu extrêmement florissant. Durant certaines années, il liquidait jusqu'à cent tonnes d'escargots par année !

**Poignée de petits faits**

\* Le ministre danois Stauning est décédé dimanche matin.

\* Le bruit lancé par une agence étrangère suivant lequel le général français Giraud aurait été livré à l'Allemagne est démenti catégoriquement dans les milieux officiels de Vichy.

Le général Giraud, après avoir conféré samedi à Moulins avec certains personnages, est rentré à Vichy où il a passé la nuit.

\* La population de la Suède s'élevait le 1er janvier 1942 à 6,406,474 habitants, selon le dernier recensement dont les résultats viennent d'être publiés. L'augmentation par rapport à l'année précédente est de 34,042 habitants, soit 5 pour mille.

\* En exécutant des travaux de terrassement dans le métro de Londres, des ouvriers ont mis au jour une écrevisse fossile, dont l'âge est estimé à 50 millions d'années.

\* Un gros sinistre a détruit complètement à Hämeenlinna, dans la Finlande centrale, un bâti-

ment en voie d'achèvement. Les dégâts sont évalués à 4 millions de finmarks. L'incendie fut provoqué par négligence.

\* La principauté de Liechtenstein a fêté hier le 600me anniversaire de la fondation du comté de Vaduz, qui forme aujourd'hui avec le domaine de Schellenberg, la Principauté. A cette occasion, une cérémonie a eu lieu à laquelle prit part également le prince François-Joseph. Une grande fête publique aura lieu le 16 août, anniversaire de la naissance du prince.

\* Le rationnement du sucre commence aujourd'hui lundi aux Etats-Unis. La ration est d'une livre par quinzaine pour chaque personne. Personne n'a droit d'avoir plus de deux livres en réserve.

\* Une statistique danoise a établi qu'en moyenne, un enfant naissant en Europe pèse 7 livres en venant au monde et a une taille de 50 à 60 cm.

\* M. Paul Golay, député socialiste du canton de Vaud, a fait parvenir au Conseil fédéral sa démission de député au Conseil national.

**Dans la Région**

**Deux cambrioleurs arrêtés à Thonon**

Depuis quelque temps, les occupants d'un grand immeuble de la rue des Vieux-Thononais constataient que leurs caves étaient visitées par des malfaiteurs qui emportaient non seulement les meilleures bouteilles, mais aussi des victuailles, notamment des jambons.

Après une habile enquête de la police, les coupables viennent d'être démasqués. Il s'agit de deux jeunes vauriens de 19 ans, D. et R., qui ont fait des aveux et qui ont été écroués.

**Nouvelles locales**

**Mæder condamné à 12 ans de réclusion**

Après deux jours de débats, le Tribunal criminel d'Aigle, siégeant sous la présidence de M. J. Chausson, avec l'assistance du jury, a condamné, vendredi, pour dix-huit cambriolages et

cinq tentatives de vols, à douze ans de réclusion moins 180 jours de prison préventive, à dix ans de privation des droits civiques et aux frais de la cause, un récidiviste nommé Louis Maeder, Fribourgeois, âgé de 37 ans, qui dès le mois d'août 1941, a dérobé de l'argent, des denrées, des objets divers dans les cantons de Fribourg, du Valais, de Vaud, de Neuchâtel, de Berne, etc. M. le Dr Boven, professeur à Lausanne, a déclaré que Maeder est un schizoïde présentant des déficiences mentales permanentes.

**L'église catholique de Bex**

On nous écrit :

Ce n'est pas aujourd'hui seulement que nous avons appris à connaître le bel idéal et l'enthousiasme qui animent les fidèles de la paroisse catholique de Bex. Sous la direction ferme et souple à la fois de son pasteur, M. l'abbé Jean Heimgartner, ils s'efforcent de vivre intensément leur vie religieuse et de rayonner leur foi, fidèles en cela à la tradition de plus d'un demi-siècle que des prêtres au zèle éclairé et généreux ont su créer depuis le moment où le culte catholique a été rétabli dans la cité voisine du sol valaisan.

On savait que M. le curé Heimgartner, successeur de M. le chanoine Tamini, actuellement aumônier à Sion, se dépensait sans compter pour le bien de ses ouailles et qu'il mettait tout en œuvre afin de donner à son église, véritable centre de la vie religieuse catholique à Bex, un caractère d'accueillante beauté. N'est-ce pas en effet un des secrets de l'apostolat que de convier les fidèles dans un sanctuaire où l'esprit et le cœur — notre désir instinctif de contempler de belles choses et d'être en contact avec des édifices, des ornements et des cérémonies l'encouragent et la fortifient — soient pleinement satisfaits ?

A ce prix souvent, pour nous autres mortels qui avons besoin des choses sensibles et visibles pour atteindre avec plus de sûreté les réalités spirituelle et invisibles, la vie catholique devient plus intense et transforme l'humaine existence. C'est pourquoi les paroissiens de Bex sont reconnaissants à leur chef d'avoir doté leur église, grâce à de précieux concours publics et privés, d'œuvres d'art qui en constituent l'indéniable attrait.

Il y a quelques années, c'était la réfection du chœur qui brille d'une lumière douce et chaude, faisant ressortir magnifiquement le tabernacle en marbre de Sienna, l'autel et la table de communion en marbre de Saillon. La chaire et l'autel latéral, de même matière, complètent cet ensemble admirablement réussi. C'était aussi la pose de vitraux dus à notre grand artiste valaisan Paul Monnier. Quand on a vu ces verrières aux couleurs splendides, au dessin si consciencieux et à la facture impeccable, on reste saisi et l'on contemple sans se lasser ces pièces de grand prix. Comme jadis dans les cathédrales, on lit l'Ecriture sainte sur ces images expressives et, par les sacrements représentés, dérivant en droite ligne du Sauveur immolé sur le Calvaire et entouré de sa divine Mère et de saint Jean, on est conduit à la sainteté chrétienne figurée par S. Clément, patron de la paroisse, dans la rosace qui domine la tribune des chœurs.

Ayant eu l'occasion d'examiner ces travaux de Monnier, les membres de la Fondation Gleyre, qu'accompagnait M. Philippe Etter, président de la Confédération, en 1939, exprimèrent leur admiration en allouant à l'artiste un supplément mérité de subvention.

Mais ces enrichissements successifs de l'église de Bex ne suffisaient pas au zèle enthousiaste de M. l'abbé Heimgartner. La rénovation totale de l'église s'imposait et il fallait lui ajouter un clocher. Une partie importante de cette rénovation a été achevée la semaine dernière et une émouvante cérémonie en a marqué, dimanche 3 mai, l'heureux aboutissement. En effet, la façade d'entrée de l'église possède maintenant son portique soutenu par des colonnes en tuf du pays et la façade latérale droite a reçu un vêtement nouveau rehaussé par l'encadrement en tuf des fenêtres et deux contreforts du plus bel effet. Mais ce qu'il y a de plus intéressant dans les travaux

**Le „Nouvelliste“ sportif**

**FOOTBALL**

**Le championnat suisse**

La journée a été sans grandes surprises, hormis quelques scores élevés auxquels on ne pouvait s'attendre. Il y a quelque lassitude de certaines défenses, c'est incontestable.

Que penser en effet du 5 à 1 qu'a dû subir St-Gall en face d'un Servette à nouveau redoutable : d'un 4 à 1 infligé par Lucerne à Cantonal et d'un 9 à 3 obtenu par Zurich contre Bienne ? Granges ayant gagné par 3 à 2 contre Lugano, cela fait déjà un respectable total de buts pour une seule journée. Et en plus de cela Lausanne a battu Chaux-de-Fonds, 2 à 1 ; Grasshoppers et Young Fellows ont fait match nul, 1 à 1, alors que le match Nordstern-Young Boys se terminait par un résultat identique.

Voilà encore une fois la position de Servette mieux assise, ses adversaires directs, à l'exception de Granges, ayant perdu de précieux points. Au bas de l'échelle, la position de Chaux-de-Fonds, celle de Bienne un peu moins, deviennent de plus en plus critiquées. Il est vrai qu'il y a encore neuf dimanches avant que soit terminé ce championnat ; bien des choses peuvent d'ici là modifier profondément la situation.

En **Première Ligue**, Monthey a subi une défaite sévère — 4 à 0 — contre Urania, ce qui vaut à nos compatriotes de tenir la lanterne rouge, Vevey ayant réalisé l'exploit de vaincre le C. A. Genève, 5 à 3. Berne continue à garder le contact avec Urania, son équipe ayant battu Fribourg, 2 à 0. Doppolavoro de son côté garde le contact avec Monthey en perdant contre Boujean, 3 à 1. Derendingen, enfin, a battu Montreux, 4 à 2.

En **Deuxième Ligue**, la victoire de Renens sur Lausanne II, si elle ne lui garantit pas la première place encore, lui assure du moins la possibilité de lutter pour l'ascension en Première Ligue. Autres résultats : Chippis et Martigny, 0 à 0 ; Pully et

Sierre, 0 à 0 ; La Tour bat Monthey II, 7 à 1 ; Racing bat Malley, 4 à 1.

**Collège de St-Maurice bat Collège de Sion, 5 à 3**

Comme ancien joueur et profitant d'une visite à Sion, d'autre part alléché par de belles affiches, je me suis rendu au Parc des Sports pour assister à ce match traditionnel.

Alors que St-Maurice alignait un onze composé de collégiens, Sion, à ma grande surprise, présentait trois joueurs de Sion I, anciens élèves.

La première mi-temps se termina à l'avantage du collège de St-Maurice, avec le résultat de 2 à 1. Les deux buts furent marqués par Laurent Coquoz.

A la reprise, les visiteurs partent immédiatement avec une rapidité déconcertante et, en sept minutes, marquent 3 buts. Longtemps, le collège de Sion n'en mène pas large. Finalement, la situation est éclaircie. Alors qu'un joueur de St-Maurice, capitaine de l'équipe, durement touché, est évacué, Sion réussit à marquer deux buts, profitant du désarroi des collégiens agavoués. Avec un cran admirable, St-Maurice se reprend et menace dangereusement les bois de Sion, lorsque la fin est sifflée sur le résultat de 5-3 pour le collège de St-Maurice.

Cette victoire est pleinement méritée. Toute l'équipe du Collège de St-Maurice est à féliciter pour son jeu rapide, élégant, pour la réelle technique dont elle a fait preuve. Chose étonnante, les équipiers du collège de Sion, plus athlétiques, manifestèrent, presque tous, en seconde mi-temps, une réelle fatigue.

**Le 1er cours de sauvetage du Club alpin**

Dimanche a pris fin à Pontresina, Grisons, après huit jours d'exercices pratiques intensifs dans les parois rocheuses, la glace et la neige des Alpes, le premier cours central de sauvetage dans les Alpes organisé par le Club alpin suisse. 48 participants y représentaient quelque 45 sections.

— Maman, coucou ! coucou ! coucou !

Noëmi comprend que la saynète a été préparée, avec le plus grand soin, en vue de son arrivée. Elle feint de ne pas s'apercevoir que le massif de rhododendrons s'agit. Ses regards semblent fouiller les taillis et même les branches des grands platanes, tandis que, distinctement, ses lèvres murmurent :

— Quel est Poiseau que j'ai entendu chanter ? où donc se loge-t-il ?

Une minute s'écoule, puis un rire enfantin, perlé, mélodieux comme les roulades du rossignol éclate, auquel le sien fait écho, ainsi que celui de la gouvernante. La fillette est dans ses bras !... Qu'elle est devenue jolie, la petite martyre de la

**ACIDITÉ de l'ESTOMAC**

Employez la Poudre DOPS du Dr O. Dubois  
Le flacon : Fr. 2.40

Demandez un échantillon à votre pharmacien  
La Poudre DOPS du Dr O. Dubois vous soulagera

**LE STIMULANT**  
Aperitif au vin et quinquina

rue de Chantepoulet !... Ses membres se sont potelés, son minois blanc et rose, aux traits fins, revêt une expression tout autre, depuis qu'a pénétré en elle le sentiment de la sécurité. Sa tête, parfaitement guérie des plaies dont l'avait recouverte sa vie d'abandon et de misère, s'orne de charmantes bouclettes couleur de l'or le plus pur.

— Chère mignonne, soupire sa mère adoptive, qui sent croître en son cœur une tendresse véritable, envers l'aimable enfant. Tu es heureuse, hein, dis-le-moi ?

— Oh ! maman, oui, avant de venir chez toi, je ne savais pas ce que c'était d'être heureuse, je n'avais jamais vu une figure me sourire comme la tienne, je n'avais pas l'idée non plus de ce qu'était le beau ciel bleu, l'herbe douce comme du velours et les fleurs qui sentent si bon ! maman, je resterais toujours avec toi ?

(A suivre.)

**DANS LES FAMILLES.** — On peut préparer soi-même un vin fortifiant, actif et agréable au goût, en versant le contenu d'un flacon de Quintonine dans un litre de vin. La dose à prendre est d'un verre à madère avant chaque repas. Ce vin tonifiant relève l'appétit, facilite la digestion, tonifie l'organisme. Son prix est modique puisque le flacon de Quintonine coûte seulement 1 fr. 95 dans toutes les pharmacies.

52 FEUILLETON DU NOUVELLISTE

**Noëmi Bon-Cœur**

— Assurément. Le patronage a pour but de suppléer à l'incapacité des parents à veiller eux-mêmes sur leurs enfants, et à les préserver de toute influence dangereuse. Il n'a pas raison de s'imposer, là où l'union des parents et des enfants devient la meilleure garantie du devoir et de la moralité. Il faut maintenir l'esprit de famille, le fortifier même, c'est l'œuvre primordiale...

— Cela est très juste, approuvèrent à l'unanimité les visiteuses.

— La directrice a besoin d'être éclairée à ce sujet et, sans doute, bien d'autres partagent avec elle cette étroitesse de vues.

La brune tête de Susy se balança. Elle regarda son amie :

— Alors, que lui dirais-tu, toi ?

Sagement, Mlle Bervil déclara :

— Mais rien du tout, chérie. On n'adresse pas un blâme direct à une personne respectable, pleine de bonne volonté, j'en suis sûre, trop confiante seu-

lement, quant à ses méthodes. Tu lui feras parvenir un de nos bulletins que voici ou bien tu l'amèneras à une conférence, au cours de laquelle je lui servirai son petit hors-d'œuvre agréablement assaisonné, est-ce entendu ?

Les quatre jolies Provençales s'éloignent du mas de Bono Fado enthousiasmées. Noëmi se remet à la tâche de terminer son courrier.

Vrai ! la besogne est fastidieuse. Elle commence à sentir son front lourd et ses yeux qui papillotent. Pécaïre !... que de gens mécontents !... L'employé se plaint de son patron ; le propriétaire, de son voisin ; le commerçant, de son concurrent ; les parents, de leurs enfants !...

Parmi ce concert de doléances, il faut rechercher la cause juste, le besoin urgent, fermer l'oreille aux discours des ambitieux et des jaloux, remettre à une époque ultérieure ceux à l'égard de qui rien n'est possible actuellement. Pour aujourd'hui, en voilà assez !...

La jeune fille s'échappe, avec un réel soulagement, dans le jardin. Là-bas, sur la grande terrasse, aux balustrades revêtues de lierre, une petite forme blanche se dissimule, en la voyant venir. Mlle Rose se tient, à quelques mètres plus loin, de l'air d'un complice aux aguets. Puis, tout à coup, la voix flûtée d'Agnelle s'enfle tant qu'elle peut.



accomplis, c'est le campanile nouveau qui donne à l'église bellérine un cachet ravenmien. Posé au milieu d'un cadre de verdure et de fleurs, l'ensemble évoque les plus beaux sites où l'art joint sa note propre et adéquate aux grâces de la nature. Disons aussitôt que cette réalisation est l'œuvre d'un architecte de talent, M. Italo Ferrari, de Lausanne.

Dimanche donc, la paroisse de Bex inaugurerait son église partiellement restaurée. Souhaitons vivement qu'elle puisse l'être totalement avant que longtemps soit. Pour la première fois, les fidèles furent conviés à l'Office par la cloche placée dans le campanile et qui sonna joyeusement. La foule emplissait le sanctuaire et l'on remarquait au premier rang M. le conseiller d'Etat Cyrille Pitteloud, président du gouvernement valaisan et parrain de la nouvelle cloche, et Mme Pitteloud, M. J. de Kalbermatten, président du Conseil paroissial catholique de Bex, et Mme, marraine de la cloche, M. Gerber, représentant de la municipalité de Bex et M. Jaeger, syndic de Gryon, le R. P. Koller, O. P. A la tribune, le Chœur mixte de la paroisse exécuta une magnifique messe polyphonique.

Après l'évangile, M. le curé Heimgartner monta en chaire et exprima sa reconnaissance à tous ceux qui avaient si généreusement contribué aux travaux de rénovation de l'église, puis il lut le texte du document qui allait être scellé, après la messe, au-dessus de la porte de l'église. Ce document relate les diverses étapes de la construction et de la restauration de l'église, fait mention des artistes qui ont apporté leurs talents à ces œuvres, des prêtres qui ont dirigé la paroisse depuis son érection, des bienfaiteurs qui l'ont secourue. Puis M. le chanoine F.-M. Bussard, de l'Abbaye de St-Maurice, prononça le sermon de circonstance. Il loua M. l'abbé Heimgartner du succès de ses entreprises, les artistes qui le secondèrent, puis il s'attacha à montrer comment l'église, maison de Dieu, est aussi la maison des âmes qui y trouvent les sources d'eau vive dont elles ont besoin. Elle est le centre de la vie paroissiale, le foyer des grands battements de la vie religieuse d'un peuple.

L'offrande du saint sacrifice s'acheva, comme nous venons de le dire, par le scellement du document cité au-dessus de la porte d'entrée du sanctuaire.

Une réunion intime groupa autour de M. le curé Heimgartner, pour le repas de midi, les hôtes de la paroisse de Bex et les membres de son Conseil. Des allocutions furent prononcées successivement par M. le curé Heimgartner qui exprima sa gratitude en termes émus, par M. Gerber, au nom de la municipalité, qui se réjouit des excellents rapports entretenus par la communauté catholique et les autorités de la Commune, par M. le syndic de Gryon, par M. Jean de Kalber-

matten, président du Conseil paroissial, par M. le chanoine Bussard et enfin par M. le conseiller d'Etat Pitteloud qui eut le mot du cœur pour adresser des compliments délicats aux animateurs des réconfortantes cérémonies auxquelles il venait d'assister et pour se féliciter de l'union qui existe et qu'il faut maintenir dans tout notre pays entre concitoyens de confessions différentes désireux de servir loyalement la patrie et de défendre avec constance et courage les valeurs chrétiennes qui ont fait sa gloire et assureront sa prospérité.

La journée du 3 mai marque une date importante dans l'histoire de la paroisse catholique de Bex et nous formons le vœu que, sous la conduite éclairée de son chef spirituel, elle rayonne toujours plus et toujours mieux sa foi et son idéal.

### Un enfant brûlé par une bassine d'eau bouillante

Dimanche matin, à Ayent, un garçonnet de 7 ans, le fils d'Adolphe Blanc, se trouvait dans la cuisine de ses parents quand il heurta une grosse bassine d'eau bouillante. Il tomba à terre et fut atteint sur tout le corps par le liquide.

On manda en hâte le Dr Germanier, de Sion, qui fit transporter le pauvre enfant, affreusement brûlé, à sa clinique.

A la dernière heure, nous apprenons que le pauvre enfant est à ses derniers moments, malgré les soins empressés dont il a été l'objet.

### L'huile de pépins de raisins

On aura décidément tout vu pendant cette guerre, même de l'huile extraite des pépins de raisin. Voici, d'après le « Jura Bernois », comment nos industriels procèdent à cette transformation :

Les opérations qui transforment les pépins en huile comestible dont nos ménagères pourront faire usage sont multiples. Il importe tout d'abord de séparer les pépins du marc après que celui-ci ait été distillé. Ce procédé se fait au moyen de machines spéciales appelées « épépineuses », installées dans les grands centres de distillation ou dans les endroits où le marc est rassemblé. Les pépins obtenus de la sorte doivent alors être séchés, sinon ils fermentent. Mis en sacs, ils prennent le chemin de l'huilerie où ils sont réduits en une sorte de farine grossière. Il s'agit alors de procéder à l'extraction. Dans d'énormes cylindres rotatifs, la masse de pépins écrasés est mélangée à de la benzine qui en extrait l'huile. La quantité de benzine utilisée est de 30 à 35 mille litres. Le cycle de l'extraction dure envi-

ron 8 heures. L'huile brute ainsi obtenue est de couleur vert foncé. Par diverses opérations de raffinage et de désodorification, on obtient une huile comestible, fluide, jaune claire et sans aucune odeur. Un tiers de la production sera vendu comme huile alimentaire, deux tiers seront utilisés dans des buts industriels. Le résidu des pépins peut être encore utilisé comme fourrage, engrais ou comestible.

### Les résultats par districts de la votation générale en Valais sur l'initiative Pfändler

	Oui	Non
Conches	372	286
Rarogne Oriental	96	136
Brigue	433	423
Viège	503	722
Rarogne Occidental	206	618
Loèche	352	268
Sierre	203	722
Hérens	64	369
Sion	207	505
Conthey	99	527
Martigny	293	652
Entremont	174	667
St-Maurice	100	603
Monthey	139	880
Totaux approximatifs	3241	7378

Manquent neuf communes.

Le Valais a bien voté. Nous regrettons les résultats de Conches, de Brigue et de Loèche dus à des motifs que nous nous expliquons mal, mais sur lesquels nous reviendrons dès que nous aurons été mieux informés.

Félicitons-nous, du moins, que le Valais ne se sépare pas, dans son ensemble, des cantons de la Suisse conservatrice.

### Le rationnement des conserves de fruits et du miel

L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation communique :

L'approvisionnement en sucre de notre pays s'est aggravé ; plusieurs fois, la ration de sucre a été réduite. Afin de répartir équitablement les réserves de sucre destinées aux conserves, l'OGA a décidé que les conserves de fruits et le miel seraient rationnés dès le 4 mai 1942.

Sont rationnés : Les confitures, les compotes, les sirops et toutes les autres conserves de fruits contenant du sucre, ainsi que le miel naturel, le miel artificiel et la mélasse de table.

Ne sont pas rationnées les conserves de fruits de tout genre ne contenant pas de sucre.

A partir de lundi 4 mai 1942, au matin, jusqu'au mardi 19 mai 1942, au soir, la cession et l'acqui-

sition de conserves de fruits et du miel sont interdites. N'est pas touchée par cette interdiction la consommation des conserves de fruits et du miel dans les ménages collectifs (restaurants, hôtels, etc.), de même que la livraison par les entreprises de l'artisanat des articles de confiserie et de pâtisserie courants et d'autres marchandises contenant des conserves de fruits ou du miel.

Le 18 mai 1942, au soir, toutes les maisons de commerce, les entreprises de l'artisanat, les fabricants professionnels de conserves de fruits, de miel artificiel et de mélasse de table, ainsi que les apiculteurs, devront faire un inventaire de leurs stocks de conserves de fruits et de miel.

A partir du 20 mai 1942, sont valables, pour l'acquisition des conserves de fruits et du miel, les coupons de sucre de la carte personnelle de denrées alimentaires, ainsi que les coupons de la carte de sucre pour conserves pour 1942, qui sera délivrée, à tous les ayants-droit, en même temps que la carte personnelle de denrées alimentaires de juin.

Les coupons de sucre pourront être convertis à raison de 2 kg. du groupe confitures-miel, ou 8 kg. du groupe compotes contre un coupon de 1 kg. de sucre.

La carte de sucre pour conserves pour 1942 donne droit à l'acquisition de 4 kg. de sucre qui peuvent être touchés de la manière suivante :

2 kg. du 20 mai 1942 jusqu'au 31 août 1942 au plus tard, au moyen des coupons des mois de juin, de juillet, d'août, de septembre et d'octobre.

2 kg. du 1er août 1942 jusqu'au 31 octobre 1942 au plus tard, au moyen des coupons des mois de novembre, de décembre, de janvier, de février et de mars.

Les détaillants n'auront pas toujours assez de sucre pour échanger immédiatement les coupons de leurs clients, mais ils pourront commander cette marchandise à l'avance. A cet effet, la carte de sucre pour conserves comporte deux talons de contrôle. Le fournisseur percevra les coupons de sucre et donnera quittance sur le talon de contrôle. Lorsqu'il aura reçu la marchandise, il la livrera à son client en échange du talon de contrôle.

On peut renoncer à acheter du sucre pour conserves et se servir des coupons pour faire l'emplette de miel et de conserves de fruits pendant le mois indiqué sur le coupon. La ration fixée pour le mois de juin est de 500 gr. de sucre = 1 kg. de confitures-miel ou 4 kg. de compotes.

**N'ATTENDEZ PAS QUE VOS RHUMATISMES S'AGGRAVENT.** — Si vous êtes arthritiques, nous vous conseillons de faire un usage régulier du Gandol. Vous apaiserez ainsi vos douleurs et éviterez toute rechute douloureuse, qu'il s'agisse de maux de reins, de goutte, de sciatique, de douleurs musculaires ou de névralgies. Le Gandol doit son action à ses composés lithinoquiniques, qui combattent la surproduction de l'acide urique dans l'organisme. Faites donc votre traitement au Gandol. La boîte 3 francs. Toutes pharmacies.

On cherche pour tout de suite

## jeune fille

pour aider au ménage et au café.

S'adresser au Nouvelliste par écrit sous W 3474.

## Café viennois?

Quel fut autrefois, et en définitive, le secret du célèbre café viennois? Il était préparé, pourtant, avec les mêmes grains que partout ailleurs. - Evidemment, mais on se servait aussi, à Vienne, d'un complément à base de figues spécialement caramélisées et torrifiées. Et ce succédané contribua certes grandement à la gloire de l'excellent, du fameux café viennois.

Il vous est également possible, à vous Madame, de préparer un « café viennois », car Sykos, du curé Künzli, est semblable au complément en question. —

Sykos est un produit d'avant-guerre, avantageux parce qu'extrêmement riche en extrait, de sorte qu'il en faut très peu; doux, ce qui permet d'économiser du sucre; et, avant tout, savoureux: un essai vous convaincra!

1 paquet de Sykos = 100 points.

**Fernand CHAPPOT, menuisier, Martigny-Croix**  
**MAURICE RAPPAZ ST-MAURICE**  
**JULIEN BOSON - FULLY**  
 Cercuilles simples et de luxe, Gournoises  
 Maisons valaisannes  
 Transports Internationaux

**Loterie de la Suisse Romande**  
 Les billets sont en vente à  
**PUBLICITAS - SION**  
 Avenue de la Gare.  
 Envois contre remboursement.

**VILLE DE LAUSANNE**  
**ST-MAURICE**  
 MANTEAUX MI-SAISON  
 TAILLEURS - JAJQUETTES  
 JUPES - BLOUSÉS  
 CHAPEAUX, grand choix

**Temple de Lavey**  
**RÉUNIONS D'ÉVANGÉLISATION**  
 pour protestants  
 Chaque soir à 20 h. 30, du 6 au 9 mai 1942  
 SUJETS: 1. Le monde en détresse. Pourquoi?  
 2. Qui est Dieu? 3. Le banquet du Roi  
 4. Une source rafraichissante  
 Prédicateur: M. S. DUFOUR, évangéliste  
 INVITATION TRÈS CORDIALE A TONS

**REMAILLAGE RAPIDE DE VOS BAS**  
 Travail prompt et soigné - Prix modérés - Trioitage  
 Mlle Edw. Meizoz, Martigny: chez Mme Vve Louis Meunier, Av. de la Gare. Sion: Av. de la Gare.

Cherchons pour grandes entreprises du Haut-Valais  
**bons manœuvres, mineurs, maçons**  
 Bonne paye, logis et nourriture en cartine, voyage payé  
 Pour informations et engagement s'adresser à M. F. Imhof, placement d'ouvriers, case p. 1, Brigue, tél. 74 (seulement avant midi).

On cherche à acheter  
**CAMION ou remorque**  
 avec pneus 40-8 ou 38-8 arrière jumelés, éventuellement avec bandage. Offres à E. Wenger, Stierie, Villeneuve (Vaud).

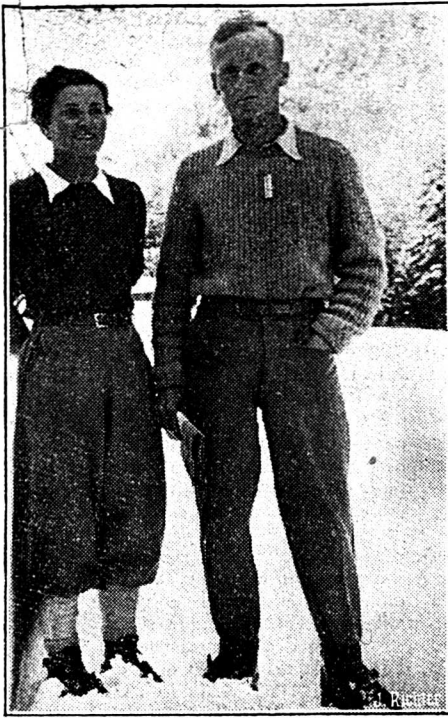
**Boulangerie**  
 à louer. Bon contingent, petit loyer. Offres écrites sous chiffres P 3318 S à Publicitas, Sion.  
 On demande à acheter un  
**F E R M E**  
 avec vigne. Offres écrites à P 3325 S Publicitas, Sion.  
**Droit comme un i**  
 vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. Bas prix. Depuis Fr. 13.50 suivant âge. Envois à choix  
 Rt. Michel, art. sanitaires  
 Mercerie 3, Lausanne.

**LOTTERIE ROMANDE**  
**tirage 6 juin**  
**A MORAT**  
 SION, Place du Midi  
 Chèques postaux II c 1800

Le Café des Alpes, à Fully, demande une  
**sommelière**  
 aidé au ménage.  
 Entrée de suite.  
 On cherche de suite  
**fillette de cuisine**  
 Bons gages. S'adresser à l'Hôtel Terminus, à Martigny, tél. 6.10.98.

**COMPTEURS**  
 Types « Pilatus et Reuss » pour eau froide et chaude  
 Meilleures références — Longue expérience  
**FABRIQUE DE COMPTEURS A GAZ ET A EAU S. A. — LUCERNE**  
 Téléphone 2.27.06  
 Le représentant: **ALBERT MARRO, Fribourg, 37**  
 Place de la Gare — Téléphone 10.85





Le slalom géant des Martinets

La course a eu lieu sous de continuelles bourrasques de neige. — Mlle Loulou Boulaz gagne pour la troisième fois le slalom dames. Auprès d'elle : Pierre Bonnant (Genève), premier des seniors.

La liaison établie entre le rationnement des conserves de fruits et du miel et l'attribution du sucre pour conserves, permet de répartir également, entre les particuliers et l'industrie, le sucre disponible pour les conserves.

## Les dégâts du gel

On nous écrit :

Durant la nuit du 1er au 2 mai le thermomètre est descendu jusqu'à quatre degrés sous zéro dans la plaine du Rhône. On constate d'importants dégâts aux cultures fruitières, aux fraisières. Même certains parchets de vigne ont été touchés par le gel, notamment dans les régions basses de Leytron, d'Ardon et de Sion.

A Châteauneuf on a pu sauver la vigne en allumant les chaufferettes. Par contre les jardins fruitiers ont beaucoup souffert. On ne dispose pas assez de mazout pour protéger toutes les cultures.

Les vergers des environs de Vétroz, de la plaine de Sion et de Bramois ont beaucoup souffert également. La Sarvaz a chauffé.

Dans la nuit de samedi à dimanche la neige est descendue jusqu'à la hauteur de Fey-Salins.

Cette couche a disparu heureusement dans la journée de dimanche. On reste sur le qui-vive, la température ayant de la peine à remonter. Fasse le ciel que le désastre ne s'étende pas davantage !

Dans la nuit de dimanche à lundi le thermomètre est descendu à -2 ; par contre aujourd'hui le temps semble vouloir s'améliorer.

## Cinq immeubles sont la proie des flammes à Loèche-Ville

(Inf. part.) La nuit dernière cinq immeubles, quatre granges et une écurie ont été détruits par le feu à Loèche.

Les pompiers de la localité appelés sur les lieux ont dû se borner à protéger les bâtiments avoisinants.

Les dégâts sont appréciables, les maisons n'étant « naturellement » pas assurées. Des machines agricoles, outils, fourrages, récoltes, etc., ont été anéantis.

La gendarmerie cantonale a ouvert une enquête pour déterminer dans quelles circonstances le sinistre s'est déclaré. On croit à une imprudence.

## Un ouvrier fait une chute de 6 mètres

M. Raymond Dussex, 23 ans, qui travaillait dans une carrière à St-Léonard, a été précipité dans le vide d'une hauteur de six mètres et pris sous un éboulis.

Il a été conduit d'urgence à l'Hôpital régional de Sion avec de grosses fractures aux jambes et de nombreuses contusions.

## Des journalistes suisses en Valais

Ces jours-ci une quinzaine de journalistes des principaux journaux de la Suisse alémanique font une excursion dans notre canton. Ils viennent de visiter la région de Saas-Fee sous la direction de M. le Dr Darbellay, l'actif président de la Chambre de Commerce.

MARTIGNY. — Le comité de la Société des Arts et Métiers et des Commerçants de Martigny informe les membres que l'assemblée générale annuelle est fixée au mercredi 6 mai, à 20 h. 30, au tea-room de l'Hôtel Kluser, avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal ;
2. Rapport administratif ;
3. Rapport financier.
4. Rapport de la commission des apprentissages ;
5. Revision des statuts ;
6. Nominations statutaires ;
7. Propositions individuelles et divers.

Il ne sera pas envoyé de convocations individuelles. Le comité prie chaque membre d'assister à cette importante réunion.

## DANS LE MONDE EN GUERRE

# La R.A.F. a agi sur Hambourg, St-Nazaire et les Pays-Bas, mais les Allemands ont bombardé la ville d'Exeter

LONDRES, 4 mai. (Reuter). — Le ministère de l'air communique : « La nuit dernière une grande formation de bombardiers britanniques a attaqué les chantiers de constructions navales de Hambourg. De gros incendies faisaient rage après le raid. La base sous-marine de St-Nazaire fut également bombardée et des mines mouillées dans les eaux ennemies. Les aérodromes des Pays-Bas et du Nord de la France d'où proviennent les avions qui exécutent les raids contre la Grande-Bretagne furent attaqués par la R. A. F. »

Deux bombardiers ennemis furent détruits au-dessus du nord de la France.

Des appareils du service côtier endommagèrent deux navires ennemis au large de la côte norvégienne et bombardèrent des objectifs sur le même littoral. Cinq bombardiers sont manquants.

BERLIN, 4 mai. (D. N. B.) — Le haut commandement de l'armée donne les détails suivants sur l'attaque de représailles exécutée contre la ville anglaise d'Exeter.

L'attaque commença à 2 heures du matin environ. Des milliers de bombes explosives et incendiaires furent jetées sur les chantiers de la ville qui est un nœud de communications importantes pour tout le littoral anglais. De nombreux incendies furent observés dans toute la partie intérieure de la ville surtout dans la vieille ville qui est entourée d'un mur d'enceinte. Les incendies se propagèrent rapidement et étaient visibles au loin. L'attaque efficace fut exécutée par plusieurs vagues de bombardiers durant environ une heure.

LONDRES, 4 mai. — On annonce qu'un nouvel avion allemand a été atteint au-dessus de la Grande-Bretagne la nuit dernière, ce qui porte à sept le nombre des appareils ennemis abattus dans ce secteur.

## Les hécatombes

BERLIN, 4 mai. (D. N. B.) — Du début de la guerre à fin avril 1942, la marine de guerre allemande a détruit au total 79 navires de guerre et 145 bateaux de commerce de nationalité russe.

## Sanglants combats dans le sud de la Russie

MOSCOU, 4 mai. — Il résulte des dernières informations arrivées du front que le maréchal Timoschenko a déclenché de nouvelles attaques de grande envergure dans le secteur du Sud, où de sanglants combats sont en cours. L'armée russe qui opère actuellement dans la région du Dniepr cherche à ouvrir une brèche dans le dispositif de la défense allemande.

On signale en même temps des opérations importantes dans le secteur de Koursk. On ignore s'il s'agit d'une simple action de harcèlement ou d'une nouvelle offensive.

Dans un secteur du front central, une patrouille d'infanterie allemande qui avait attaqué les lignes soviétiques dut battre en retraite.

Dans la région de Leningrad, les derniers comptes rendus officiels ne signalent que des combats locaux, tandis que sur le front finlandais, les combats ont sensiblement diminué de violence.

MOSCOU, 4 mai. — Plus de deux mille officiers et soldats allemands furent tués au cours de trois jours de combat sur le front de Leningrad et sur le front de Kalinine.

## Un vapeur brésilien torpillé

RIO-D-JANEIRO, 4 mai. — Le vapeur « Pannaiba » de 6600 tonnes a été torpillé au large des côtes brésiliennes. 23 membres de l'équipage furent sauvés.

## Quatre destroyers américains lancés

NEW-YORK, 4 mai. (Ag.) — 4 destroyers ont été lancés dimanche dans un chantier américain de la côte orientale, établissant ainsi un record mondial pour un seul chantier. Les quatre destroyers ont été construits et terminés à 90 % dans le temps de 7 à 9 mois. Le lancement des quatre navires dura 55 minutes.

## M. Béguin se retire du Conseil des Etats

NEUCHÂTEL, 4 mai. (Ag.) — M. Ernest Béguin, député de Neuchâtel au Conseil des Etats a informé le groupe radical des députés au Grand Conseil de Neuchâtel de sa décision de décliner un réélection au Conseil des Etats. Le groupe radical a décidé de présenter la candidature de M. Max Petitpierre, député à Neuchâtel. M. Béguin représentait son canton au Conseil des Etats depuis 21 ans.

## Un soldat allemand tué à Lille, dix otages ont été fusillés et 50 personnes ont été déportées

LILLE, 4 mai. — Le « Grand Echo du Nord » publie l'information suivante : « Le 20 avril au soir un soldat allemand ayant été tué de quatre coups de revolver par un civil sur une place de Lille, dix otages ont été fusillés le 30 avril et 50 personnes ont été déportées. En outre, 72 cafés et débits de Lille ont été fermés. Le colonel allemand commandant la Place annonce que si d'ici dix jours le coupable n'est pas identifié il prendra des mesures très sérieuses de restrictions générales contre la population, que d'autres otages répondront de leur vie et que d'autres déportations auront lieu ».

## Des actes de sabotage contre les trains allemands

VICHY, 4 mai. — On annonce que de nouveaux actes de sabotage viennent d'être commis contre les trains allemands en territoire occupé, dont un dans le voisinage de Caen et un deuxième près de Bretagne, au sud de Paris.

## Le jubilé épiscopal du Pape

CITE DU VATICAN, 4 mai. (Stefani). — A l'occasion de son jubilé épiscopal, le 14 mai prochain, le Pape, après avoir célébré la messe à St-Pierre, paraîtra au balcon extérieur de la Basilique et donnera sa bénédiction « urbi et orbi ».

## Le nouvel archevêque de Cologne

CITE DU VATICAN, 4 mai. — Le Pape a nommé Mgr Frings, actuellement directeur du Grand Séminaire de Cologne, comme archevêque de Cologne.

## Le Danemark en deuil

STOCKHOLM, 4 mai. (Reuter). — Les pavillons sont partout en berne au Danemark en signe de deuil à la suite du décès du président du Conseil. Le premier ministre de Suède a déclaré : « Sa mort est un choc particulièrement pénible dans les circonstances actuelles. »

## Décès de l'écrivain italien Delfino Cinelli

FLORENCE, 4 mai. (Ag.) — On annonce la mort de l'écrivain italien Delfino Cinelli. Auteur de plusieurs romans, d'une « biographie interprétative » de Tolstoï, collaborateur de plusieurs journaux italiens, Delfino Cinelli, qui avait fait de longs séjours en Amérique, avait atteint l'âge de 50 ans.

## Le doyen des Américains est âgé de 120 ans

LIMA, 4 mai. — Alors que doyen des Européens, un Turc des environs d'Andrinople, a tout juste dépassé 115 ans, le doyen des Américains, un Péruvien du village de Yungay, vient d'entrer dans sa 120ème année.

Il se nomme Martin Léon, est né en 1822, garde une vitalité extraordinaire et, souligne la presse péruvienne, possède encore toutes ses dents.

Cependant, depuis quelques jours, Martin Léon éprouve une certaine lassitude.

— La vie me pèse, a-t-il même déclaré à ses proches.

## Etranglé par une branche d'arbre

ZUCHWIL, 4 mai. (Ag.) — Un chef mécanicien de 35 ans, Jean Heger, de Zuchwil, qui, samedi après-midi, ramassait du bois dans une forêt, se trouvait sur un arbre haut de 16 mètres dont il voulait couper une branche morte lorsqu'il tomba et resta pris par la tête dans une branche fourchue et fut étranglé. Sa femme et sa petite fille furent les témoins de son étouffement. On dut faire appel aux pompiers pour descendre le cadavre.

## L'assemblée de chefs de musique

YVERDON, 4 mai. (Ag.) — Dimanche s'est déroulée à Yverdon l'assemblée annuelle de l'Association des chefs de musique de la Suisse romande, sous la présidence de M. Joachim Rouiller, de Fribourg. Après liquidation des objets administratifs portés à l'ordre du jour, une séance d'étude a été consacrée à la théorie de l'instrumentation et à la conduite d'un orchestre. Le corps de musique d'Yverdon a exécuté des pièces musicales qui servirent de matière à des démonstrations.

## Le gouvernement espagnol subirait une transformation

NEW-YORK, 4 mai. — Il résulte d'informations compétentes qui viennent d'arriver d'Europe, qu'on prépare à Madrid une réorganisation du gouvernement espagnol dans lequel entreraient les éléments qui se sont toujours opposés jusqu'à aujourd'hui à une étroite collaboration avec l'Axe.

On annonce de source bien informée que plusieurs manifestations, dont quelques-unes dirigées contre les Puissances de l'Axe, auraient eu lieu en Espagne. D'autre part, certains milieux militaires critiqueraient ouvertement l'intervention du corps des volontaires espagnols sur le front oriental.

Il résulte que l'opposition principale est dirigée contre la politique du ministre des Affaires étrangères, M. Serrano Sunner et non pas contre Franco. Cela serait dû aux divergences qui existent entre l'armée et la phalange.

Des affiches ont été collées le 11 avril par des inconnus sur les murs de la capitale pour mettre en évidence cette situation. Le lendemain, le ministre de la guerre, général José Varela, ordonnait une enquête sévère pour découvrir les auteurs de cette manifestation publique.

Les pertes de la division bleue espagnole sur le front oriental sont, jusqu'à présent, de 8000 morts et blessés. La plus grande partie de cette division rentrerait sous peu en Espagne.

## M. André Engel est mort au château de Ripaille

LAUSANNE, 4 mai. (Ag.) — Au château de Ripaille, près de Thonon, est décédé André Engel, qui fut radiographe à l'hôpital cantonal à Lausanne en 1904. Il avait ouvert en France pendant la guerre de 1914-18 la première ambulance automobile radiologique. Il fut également un excellent peintre et avait exposé à la Société nationale, à Paris. Il était connu aussi comme chasseur et taxidermiste et a fait don au Musée zoologique cantonal vaudois d'une collection de 750 spécimens d'oiseaux qu'il avait chassés aux Indes.

## Le suicide du Dr Félix Pinner

NEW-YORK, 4 mai. (Ag.) — Le Dr Félix Pinner, ancien expert économique au « Berliner Tageblatt » qui s'est suicidé à New-York, en compagnie de sa femme, a laissé deux lettres, une en anglais et une en allemand, expliquant que tous deux étaient malades. Le Dr Pinner arriva à New-York il y a trois ans.

## La fête nationale polonaise

BERNE, 4 mai. (Ag.) — Dimanche la fête nationale polonaise a été célébrée par les Polonais de Suisse. A Berne, une messe a été dite le matin à l'église de la Ste-Trinité. L'après-midi, les membres de la colonie se réunirent à la légation, où, au cours d'une fête, des productions musicales furent exécutées.

## Radio-Programme

SOTTENS. — Mardi 5 mai. — 7 h. 10 Réveil-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 25 Premiers propos. 11 h. Emission commune. 12 h. 30 Pages légères. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Gramo-concert. 17 h. Emission commune. 18 h. Communications diverses. 18 h. 05 De l'équilibre des sentiments. 18 h. 10 Les propos du père Philémon.

SOTTENS. — Mercredi 6 mai. — 7 h. 10 Un disque. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 L'heure matinale. 7 h. 25 Musique espagnole. 10 h. 10 Emission radiolaïque. 10 h. 40 La Belle au bois dormant. 11 h. Emission commune. 12 h. 30 Concert. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Le disque nouveau. 13 h. Pagotin au micro. 13 h. 05 Le disque nouveau. 17 h. Emission commune. 18 h. Communications diverses. 18 h. 05 Pour la jeunesse. 19 h. Chronique fédérale. 19 h. 10 La recette d'Ali-Babali. 19 h. 11 Un disque. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le bloc-notes. 19 h. 26 Au gré des jours. 19 h. 35 Quatre sur un piano. 20 h. Trois amours. 20 h. 55 Orchestre de la Suisse romande. 21 h. 20 Les classiques de la littérature. 21 h. 50 Suite du concert. 22 h. 20 Informations.



Monsieur et Madame Henri MOTTET-CARRON et leurs enfants, Gervais, Sabine, Gilles, Joël et Simon, au Bois-Noir, St-Maurice ; Madame Veuve Eugénie MOTTET et ses enfants, à Evionnaz et St-Maurice ; Madame Veuve Virginie CARRON et ses enfants, à Martigny, Chippis, Monthey et Vernayaz ; les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

## Mademoiselle SUZANNE MOTTET

leur très regrettée fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine, enlevée à leur profonde affection dans sa 14ème année, munie des Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Evionnaz le mercredi 6 mai 1942, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.